



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer
sur le projet de règlement d'amendement au règlement de
lotissement n° 2016-533

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 mai 2017, le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2017-541 modifiant le règlement de lotissement n° 2016-533 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Description de la zone concernée :

- les zones situées dans les secteurs de forte pente, dans la montagne de Shefford.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- d'ajouter une distance minimale de 10 mètres entre l'implantation d'une nouvelle rue et un talus de plus de 5 mètres de hauteur dans les zones de forte pente.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation, le 23 mai 2017, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville.**

Cette assemblée de consultation permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Fait à Shefford, ce 3 mai 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

Sylvie Gougeon